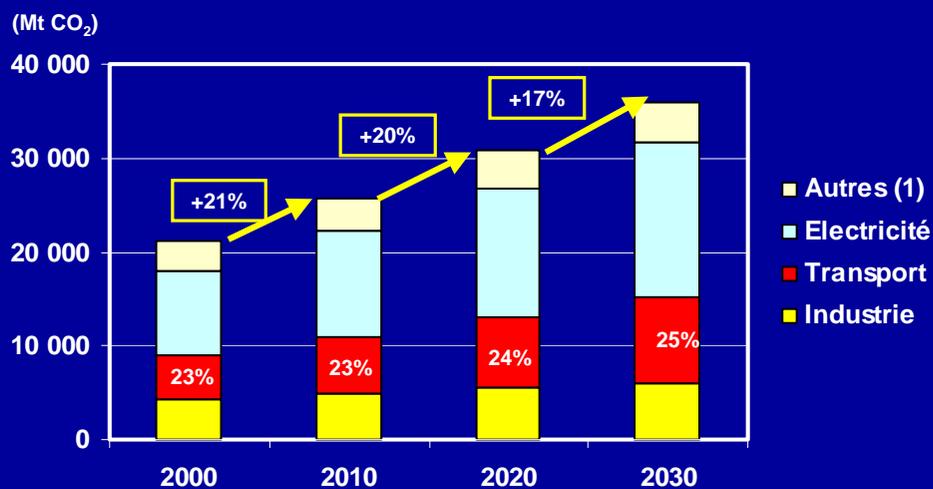


Source : AIE WEO 2002

© IFP-2003

Selon le scénario de référence de l'AIE (scénario tendanciel qui n'inclut pas de politique volontariste dans le domaine), les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> du secteur de l'énergie devraient progresser de 23 Gt en 2000 à 27 Gt en 2010 pour atteindre 38 Gt en 2030 : cette progression de près de 65% sur la période 2000-2030 serait principalement le fait de la production d'électricité et des transports dans les PVD et dans une moindre mesure dans les pays industrialisés.



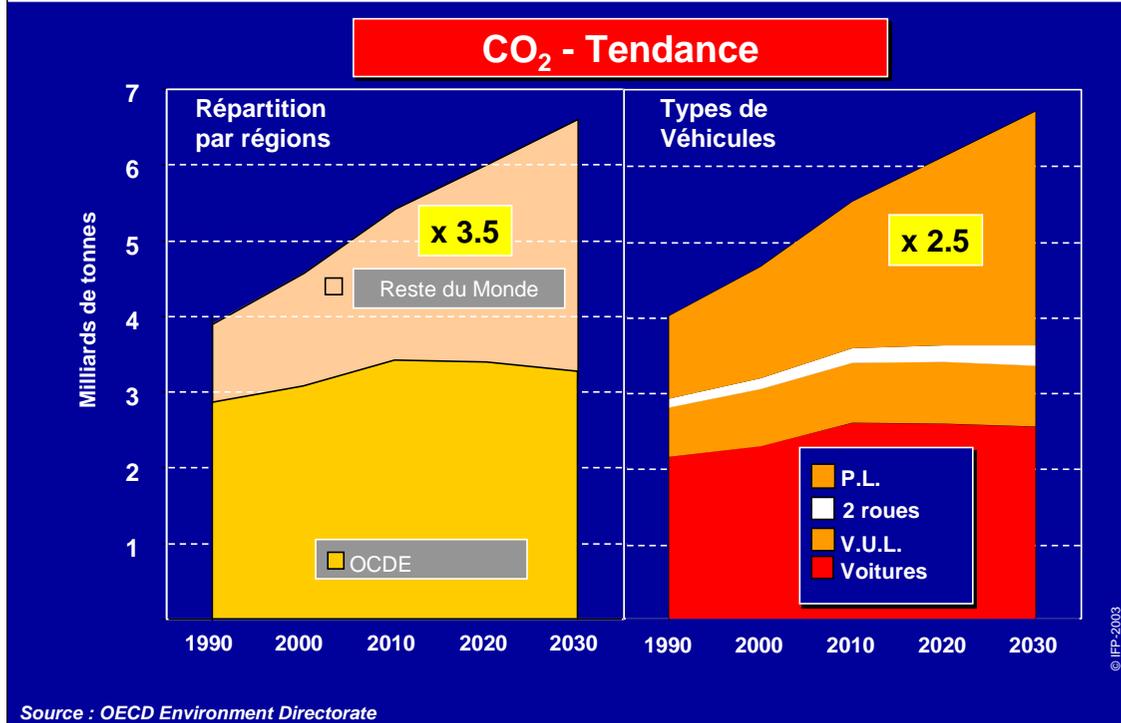
(1) : Agriculture, habitat, tertiaire.....

Source : AIE WEO 2002

© IFP-2003

Lorsqu'on décompose les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> par secteur, la part des transports devrait augmenter de 23% en 2000 à 25% en 2030 et celle de la production d'électricité de 21% à 24%.

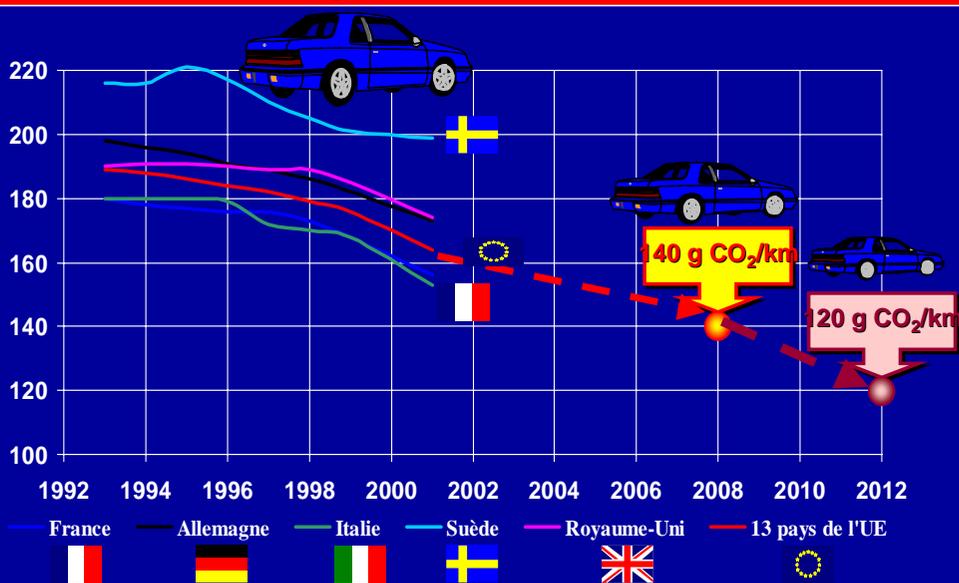
Ces deux secteurs représentent les principaux facteurs de croissance des émissions de CO<sub>2</sub> dans le monde à l'horizon 2030.



A l'horizon 2030, les émissions de CO<sub>2</sub> du secteur transport devraient rester stables dans les pays industrialisés de l'OCDE en raison des progrès techniques alors que dans les PVD, elles devraient être multipliées par 3.5 du fait de l'essor de ce secteur soutenu par une forte croissance économique.

Lorsqu'on décompose les émissions de CO<sub>2</sub> par type de véhicules, leur augmentation sera principalement due au développement du parc de poids lourds induit par la croissance du transport de marchandises.

Accords ACEA - En ligne avec l'objectif 2008, ...et 2012 ?

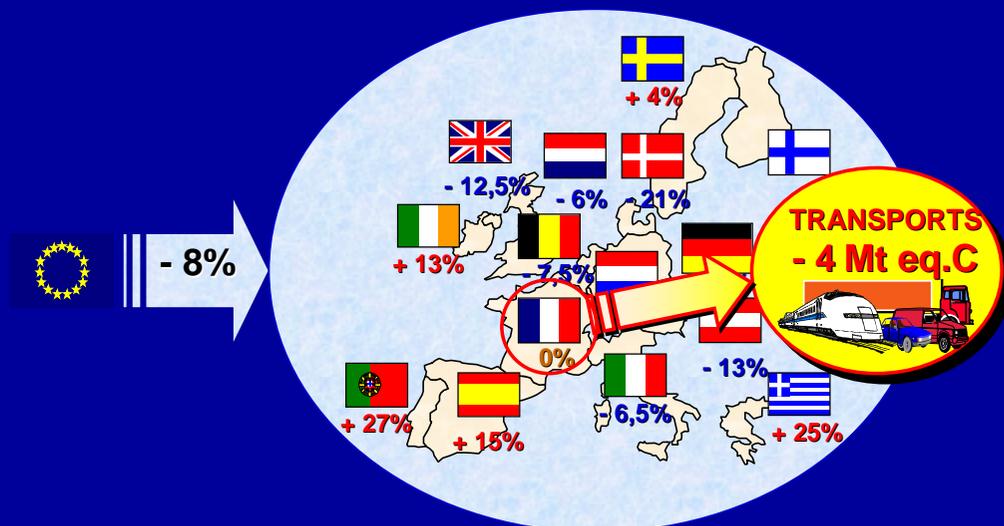


Sources : ACEA/OICA/CEMT

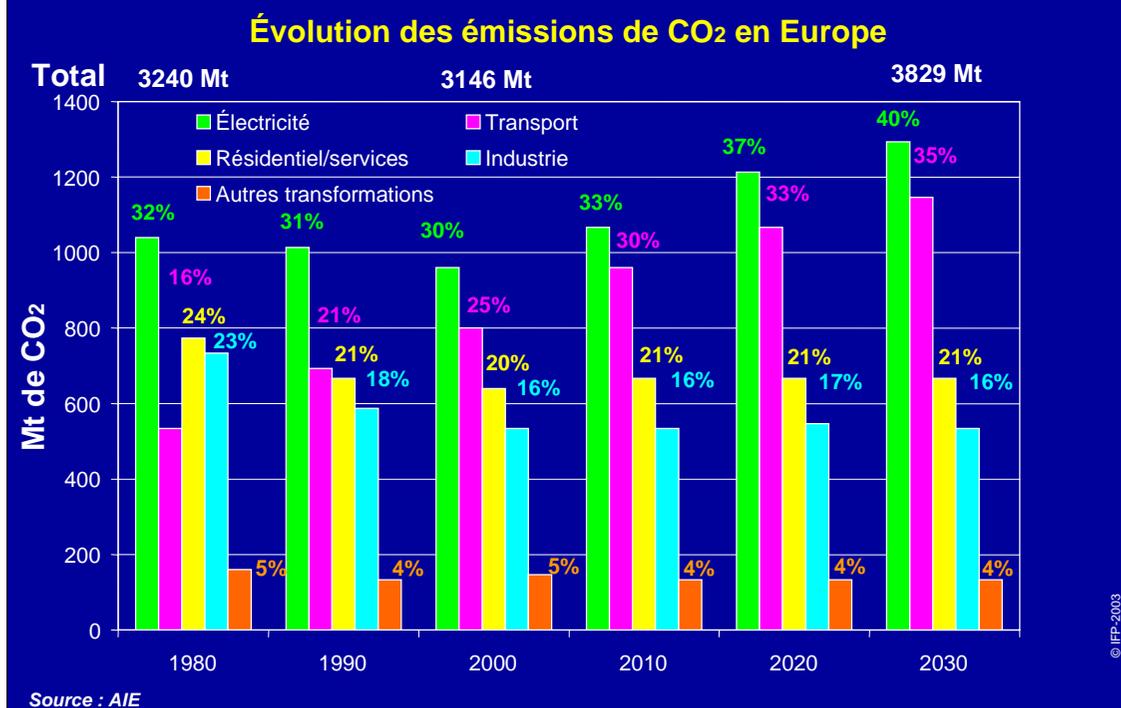
© IFP-2003

Dans le domaine du transport, les constructeurs européens ont pris des engagements importants de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> pour atteindre des rejets moyens de 140 g/km parcourus en 2008 sur leur gamme de véhicules neufs, ce niveau pouvant être encore abaissé à 120 g/km parcouru en 2012.

**Objectifs pour les pays de l'Union Européenne - protocole de Kyoto**  
 % de réduction sur la période 2008 - 2012 par rapport à 1990



Les engagements de Kyoto ont été négociés en 1997 pour apporter un début de solution au problème de l'effet de serre. Ils visent d'ici 2012 à réduire de 5,2% les émissions de CO<sub>2</sub> par rapport au niveau de 1990, cet engagement se traduisant pour l'Europe par une réduction de 8% et pour la France par un simple maintien au niveau de 1990.



Dans les pays de l'OCDE, la part des émissions de CO<sub>2</sub> provenant des centrales électriques s'est stabilisée entre 1980 et 2000 en raison du développement du nucléaire.

En revanche d'ici 2030, le poids des centrales électriques dans les rejets de CO<sub>2</sub> des pays de l'OCDE devrait progresser de 10 points.

Quant au secteur des transports, sa part dans les émissions de CO<sub>2</sub> est en constante augmentation depuis 1980, sous l'impulsion plus particulièrement du transport routier de marchandises.